

ADS - POLICIERS ADJOINTS



PROLONGATION D'UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE

La loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire vient d'être promulguée.

LES ADJOINTS DE SÉCURITÉ/POLICIERS ADJOINTS OUBLIÉS...

Pourtant obtenue au mois de juin dernier, pour l'année 2020, l'année supplémentaire pour les contrats à termes en 2021 n'a pas été inscrite dans le marbre, elle sera soumise au bon vouloir du gouvernement.

POURQUOI SANCTIONNER CES JEUNES MOTIVÉS QUI PARTICIPENT LARGEMENT À LA SÉCURITÉ EN CETTE PÉRIODE DE CRISE ?

Pour UNITÉ SGP POLICE cette épée de Damoclès est INADMISSIBLE !

UNITÉ SGP POLICE DEMANDE QUE NOS COLLÈGUES POLICIERS ADJOINTS PUISSENT BÉNÉFICIER RAPIDEMENT D'UNE ORDONNANCE VALIDANT L'ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE.



**UNITÉ SGP
POLICE**

MAJORITAIRE

FSMI FU

100%

**Gradés, Gardiens,
ADS et PATS**

17-11-2020